

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5/11/01

---

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.  
 Service Commercial  
 1240, Route des Dolines  
 BP 229  
 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 37 04 04  
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **FINETYL-D INSECTICIDE**

Code produit: 03705      Date de création: Juil. 92      Référence: B8313  
 Date de révision: Mai 00 (Section/s 14)

---

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composant(s) contribuant aux dangers :

			CAS	EINECS
Chlorpyrifos-éthyl	278 g/L	T, N; R24/25-50/53	002921-88-2	220-864-4
Diméthoate	222 g/L	Xn; R21/22	000060-51-5	200-480-3
Cyclohexanone	40-50 %	Xn; R10-20	000108-94-1	203-631-1
Inertes	q.s.p.			
Composition Code	EF0772			

---

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable.  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Produit considéré comme toxique pour les organismes aquatiques.  
 Toxique pour les abeilles.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

---

## 4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

### Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin et/ou transporter d'urgence à l'hôpital. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

### Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau.

### Contact avec la peau

Laver minutieusement au savon et à l'eau. Enlever les vêtements contaminés.

### Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

### Note au médecin

Ce produit contient un inhibiteur des cholinestérases. L'atropine, uniquement par injection, est l'antidote préférable. Des oximes, telles que le 2-PA M/protopam, peuvent avoir un effet thérapeutique si elles sont utilisées rapidement ; mais elles ne doivent être utilisées que conjointement avec l'atropine.

Les signes d'intoxication peuvent inclure vertiges, nausées, vomissements, spasmes abdominaux, diarrhées, myosis et difficultés respiratoires.

Le risque de fausse route doit être mis en balance avec le bénéfice que l'on attend du lavage gastrique. Si un lavage gastrique est effectué, recommander un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien.

Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.

### Produits de combustion dangereux.

Acide chlorhydrique. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. En fonction de l'intensité du feu.

### Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

---

**Informations supplémentaires**

Un éclatement violent des récipients peut se produire dans des conditions d'incendie. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

---

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles**

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

**Méthodes de nettoyage**

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer.

Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant.

Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

**Informations supplémentaires**

Éliminer toute source d'ignition.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs.

**Stockage**

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé dans le récipient d'origine. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Valeurs limites d'exposition**

Chlorpyriphos-éthyl : Valeur(s) française(s) : VME : 0.2 mg/m<sup>3</sup> (peau).  
 ACGIH (USA) TLV, TWA-8 heures (moyenne sur 8 heures) : 0.2 mg/m<sup>3</sup>  
 (peau).

Cyclohexanone : Valeur(s) française(s) : VME : 25 ppm ou 100 mg/m<sup>3</sup>.  
 ACGIH (USA) TLV, TWA-8 heures (moyenne sur 8 heures) : 100 mg/m<sup>3</sup>.

**Mesures d'ordre technique**

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions.

Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

**Protection respiratoire**

Lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

**Protection des mains et de la peau**

Porter des vêtements propres à manches longues couvrant le corps. Utiliser des gants imperméables à ce produit. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit.

Les vêtements de protection fabriqués avec les matériaux suivants devraient offrir une protection efficace :

Nitrile. Viton.

Ne pas utiliser d'autres matériaux sans essai préalable.

**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide limpide
Couleur	: jaune pâle
Densité relative (eau=1)	: 1.12 g/cm <sup>3</sup> (environ)
Solubilité dans l'eau	: émulsionnable
Point d'éclair	: 50 deg.C

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

### Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes. Une décomposition rapide se produit au-dessus de 160 degrés Centigrades. Ce produit subit une décomposition exothermique qui peut conduire à des températures élevées et à une décomposition violente si la chaleur produite n'est pas évacuée.

### Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

D'après des données relatives à une formulation similaire.

### Ingestion

Toxicité modérée en administration unique par voie orale.

DL50 par voie orale, pour le rat (estimation) : >200-<500 mg/kg.

### Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le rat (estimation) : supérieure à 2000 mg/kg.

Une exposition prolongée unique ne devrait pas provoquer l'absorption à travers la peau de quantités nocives de produit.

Essentiellement non irritant pour la peau.

### Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation oculaire.

### Inhalation

Probablement aucun effet indésirable par cette voie d'exposition, mais éviter une surexposition.

### Autres informations

Une surexposition peut provoquer une inhibition de l'activité cholinestérasique du type de celle produite par les organophosphorés.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

### **Persistance et dégradabilité**

Chlorpyrifos-éthyl :

Ce produit n'est pas entraîné par lessivage dans le sol. Il est donc peu probable qu'il contamine les eaux souterraines. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 10-56 jours.

### **Toxicité aquatique**

Chlorpyrifos-éthyl :

Produit très fortement toxique pour les poissons dans les conditions aiguës (CL50 <0,1 mg/L).

Produit très fortement toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (CL50 <0,1mg/L).

Diméthoate :

Produit modérément toxique pour les poissons dans les conditions aiguës (1mg/L <CL50 <10 mg/L).

### **Toxicité aviaire.**

Chlorpyrifos-éthyl :

Produit modérément toxique pour les oiseaux dans les conditions aiguës (DL50 comprise entre 50 et 500 mg/kg).

Diméthoate :

Produit fortement toxique pour les oiseaux dans les conditions aiguës (DL50 comprise entre 10 et 50 mg/kg).

### **Autres informations**

Chlorpyrifos-éthyl :

Toxique pour les abeilles.

Diméthoate :

Toxique pour les abeilles.

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****-Voies terrestres et fluviales**

Dénomination d'expédition: 3017,ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE,LIQUID,TOXIC,  
FLAMMABLE,(CONTAINS CHLORPYRIFOS 24.8% W/W,  
DIMETHOATE 19.8% W/W AND CYCLOHEXANONE)

Route - ADR Charge	: 6.1-72c	Vide: 6.1-91	Etiquette: 6.1 + 3
Rail - RID Charge	: 6.1-72c	Vide: 6.1-91	Etiquette: 6.1 + 3
	Degré maximum de remplissage	%	Détail :
	Degré maximum de remplissage	%	Vrac :
	Degré maximum de remplissage	kg/l	(Gaz) :

Kemler Code	: 63	No. ONU	: 3017
Tremcard	CEFIC : 61G43C		
Tremcard	Autre :		

Voie d'eau-ADNR Charge	: 6.1-72c	Vide: 6.1-91	
Type de Navire:		CATG.:	Etiquetage: 6.1+ 3

**-Voie maritime**

Dénomination d'expédition: ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE,LIQUID,TOXIC,  
FLAMMABLE, (CONTAINS CHLORPYRIFOS 24.8% W/W,  
DIMETHOATE 19.8% W/W AND CYCLOHEXANONE)

Mer - Classe OMCI	: 6.1	No. ONU: 3017	
			Etiquetage: 6 + 3
Groupe d'Emballage	: III	EMS: 6.1-01	MFAG: 505
Type de Container	:		Polluant Marin: Y (Y/N)

Test de Pression (bar)	:		
	Degré maximum de remplissage	%	Détail:
	Degré maximum de remplissage	%	Vrac:
	Degré maximum de remplissage	kg/l	(Gaz):

**-Voie aérienne**

Dénomination d'expédition: ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE,LIQUID,TOXIC,  
FLAMMABLE, (CONTAINS CHLORPYRIFOS,DIMETHOATE  
AND CYCLOHEXANONE)

Air - Classe OACI/IATA	: 6.1	No. ONU: 3017	
			Etiquetage: 6.1 + 3
Sous Catégorie	: 3		
Groupe d'Emballage	: III	Instr. Emball.	Passager : 611
		Instr. Emball.	Cargo : 618

**Dénomination d'expédition:**

/

**Remarque:** Envoi d'échantillons par la poste interdit.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5/11/01

FINETYL-D INSECTICIDE

---

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Symbole de danger :** Xn - Nocif

**Risques particuliers :** R10 Inflammable.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.

**Conseils de prudence :** S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S23 Ne pas respirer les vapeurs.  
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xn - Nocif

R10 Inflammable

R20/22 Nocif par inhalation et ingestion

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.